

Ecole maternelle de St Ay  
22, rue de la métairie  
45130 St Ay  
Tel : 02 38 60 04 97

## Conseil d'école du 11mars 2025

Présents :

Représentants de la mairie : M Foulon Adjoint aux Affaires Scolaires

Enseignants : Mme Montant, Mme Meunier, Mme Denichère, Mme Buxton, M Moreau.

Représentantes des parents d'élèves : Mme Honoré, Mme Coiffard, Mme Caret, Mme Houdas, M Boulet, M Germond

Excusés :, M le Maire

### 1. la vie de l'école

#### 1.1. Les inscriptions et les prévisions d'effectifs pour la rentrée 2023

Les inscriptions vont se tenir les 18 et 21 mars prochain.

Bien que l'effectif des petits pour l'année prochaine ne soit pas encore connu, les éléments suivants nous donnent des indications pour l'année prochaine. 41 élèves vont quitter l'école pour le CP, il y a aura 53 GS et 51 MS.

Ces premiers chiffres indiquent que l'effectif des grandes sections, dont les classes sont limitées à 24 élèves va à nouveau contraindre les effectifs des classe de MS et PS.

Les répartitions définitives seront données lors de notre troisième conseil d'école.

#### 1.2. Les entretiens parents-enseignants.

Les entretiens ont eu lieu avec l'ensemble des familles qui le souhaitaient. Ils se sont tenus en fonction des classes durant les mois de février et de mars.

Il n'y aura pas de deuxième rendez-vous proposé à l'ensemble des familles en fin d'année. Cependant comme cela a été dit durant les rencontres, les familles qui souhaiteront un second entretien pourront le demander.

M Moreau rappelle que chaque famille peut solliciter, tout au long de l'année un rendez auprès de l'enseignant de son enfant via le cahier de liaison.

#### 1.3. La nouvelle définition de la zone de proximité

Le texte définissant la zone de proximité a été modifié.

La zone de proximité est l'espace dans lequel se font les déplacements usuels de l'école sur le temps scolaire. Les parents d'élève sont donc informés des modalités définissant cet espace.

Est inclus dans la zone de proximité, une sortie à pied d'une demi-journée maximum et strictement sur le temps scolaire. Cela comprend pour nous les sorties à la bibliothèque, au gymnase mais également les sorties pédestres sur les bords de Loire.

Est également inclus une sortie, d'une demi-journée et strictement sur le temps scolaire dans un car affrété pour cette occasion. Pour notre école cela signifie que les sorties Cinématernelle sont désormais dans la zone de proximité.

La souplesse qu'apporte ce changement de texte ne signifie pas que nous ne ferons plus appel aux parents pour nos sorties, mais que la contrainte sur l'encadrement ne risquera plus de remettre en question une sortie dans notre environnement proche..

#### **1.4. La classe Cirque**

Les élèves des classes de Mme Denichère et Mme Montant vont participer à une classe cirque à l'école du cirque Gruss de St Jean de Braye. Cette classe aura lieu les 24, 25, 27 et 28 mars.

Le spectacle aura lieu à 18h00 à St Jean de Braye. Les élèves resteront sur place. Les familles rejoindront le lieu du spectacle et repéreront les enfants à l'issue du spectacle.

#### **1.5. Sorties de fin d'année**

Les classes de Mmes Meunier et Guilloteau iront au château de Meung sur Loire pour participer à l'animation 'visite princière'.

Pour les classes de petits de Mme Buxton et M Moreau iront certainement visiter une ferme pédagogique.

Les classes de grande section feront une sortie nature sur les bords de Loire.

### **2. les principaux éléments de l'évaluation du groupe scolaire.**

Notre groupe scolaire a été évalué cette année. L'équipe d'évaluateur compose de l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription de Pithiviers, d'une directrice d'école et d'une conseillère pédagogique de la même circonscription.

L'équipe d'évaluateur venue le 16 janvier 2025 après réception du rapport d'auto-évaluation rédigé par en novembre par les équipes enseignante du groupe scolaire.

Le document étant interne il n'a pas vocation à être diffusé dans son intégralité.

Il est cependant important de transmettre des éléments importants concernant notre école.

Si le potentiel et la qualité des bâtiments et des cours de récréation du groupe scolaire et en particulier de l'école maternelle ont été souligné, les évaluateurs ont pointé des soucis importants et se sont particulièrement émus des toilettes des grandes sections.

M Moreau lit un extrait de la conclusion de ce rapport.

« L'évaluation externe du groupe scolaire de Saint-Ay met en lumière des équipes enseignantes dynamiques, engagées et professionnelles. Les directeurs des écoles sont impliqués et réactifs, soucieux du bien-être des élèves. Les conditions d'enseignement au sein du groupe scolaire sont propices à un climat scolaire serein et apaisé autant pour les enseignants, les élèves que leurs familles. Cependant, la vétusté des bâtiments contribue à fragiliser les relations entre la mairie et les écoles, ainsi qu'au sein des équipes enseignantes. »

M Foulon s'indigne de l'emploi du terme « vétusté » concernant les locaux du groupe scolaire. Il reconnaît les problèmes de fuites et le problème des toilettes des grandes

sections, mais il insiste sur le fait que des travaux importants sont engagé pour résoudre ces problèmes.

M Moreau répond que les termes du rapport sont le reflet des échanges entre les évaluateurs et les équipes enseignante.

### **3. Les questions concernant la mairie**

#### **3.1. les sanitaires des classes de grande section.**

L'équipe enseignante aimerait savoir quel est l'avancement du projet de rénovation des toilettes pour les classes de grande section.

En effet, ces toilettes sont vétustes, elles sentent souvent fort mauvais malgré de gros efforts des atsems pour que les enfants tirent les chasses d'eau. Ces toilettes manquent également d'intimité pour les enfants les plus grands de notre école.

Ces sanitaires sont également une sortie vers la cour de récréation et nous pensons que pour les enfants les plus âgés de notre école il serait nécessaire d'avoir des toilettes avec une porte pouvant préserver l'intimité des enfants pendant que leurs camarades entrent et sortent de récréation.

Cet espace à besoin d'être repeint et le sanitaire rénové, le tout semble dater de la création de l'école, en 1976.

L'état actuel de ces toilettes a interpellé l'équipe d'évaluateurs. Elle a été rassurée d'apprendre qu'une rénovation était programmée.

M Foulon déclare que le début des travaux étaient initialement prévu pour les vacances de février. Cependant l'étendu de ce chantier nécessite qu'il soit réalisé durant l'été. Les toilettes rénovées devraient être disponible pour la rentrée.

#### **3.2. le projet de rénovation de la BCD**

Le dossier auprès de CNRÉ pour obtenir une subvention afin de rénover la BCD de l'école ne semble pas avancer. Malgré le dépôt d'un dossier complet nous sommes sans nouvelles depuis plusieurs mois.

#### **3.3. les travaux au sein de l'école**

##### **3.3.1. les petits travaux**

Depuis le début de l'année scolaire et la mise en place de la fiche récapitulative, le suivi des petits travaux est mieux assuré, mais certains d'entre eux ne sont toujours pas faits.

M Foulon demande à M Moreau de lui faire parvenir la liste des travaux qui reste à faire.

##### **3.3.2. le câblage internet au sein de l'école**

Un câblage internet est en place dans les classes de l'école, mais aucune connexion ne semble reliée à ce réseau.

M Foulon déclare qu'il va se renseigner pour solutionner ce problème.

#### **4. La coopérative scolaire**

##### **4.1. le bilan de la coopérative**

Le solde coopérative à la fin du mois de février est de 4804, 67 €

Le second appel aux dons aura lieu à la fin du mois de mars. Les familles des classes de grands ayant participé à la classe cirque ne seront pas concernées.

M Foulon annonce que le conseil municipal a voté une subvention de 500€ en faveur de la coopérative scolaire de l'école maternelle.

L'équipe enseignante remercie la commune pour cette subvention.

#### **5. Les actions de l'API en faveurs de l'école**

Les parents élus énumèrent les actions de l'API en faveurs des écoles et ce qu'elles ont rapportées :

- les chocolats de Noël ont rapporté 180€
- La vente des chocolats de paques est programmée
- Les journées API Days des 15 et 16 mars seront également un moment fort.

L'équipe enseignante remercie une nouvelle les membres de l'API pour leur engagement.

#### **6. Questions diverses**

Séance levée à 20h00